

LA POPULATION FRANÇAISE

Généralités sur la population :

Au 1er janvier 2009, la France métropolitaine, départements d'outre mer compris, comptait 64,303 millions d'habitants. La France est ainsi le 2^{ème} pays le plus peuplé de l'Union Européenne derrière l'Allemagne qui compte 82,1 millions d'habitants. Quelles en sont les raisons ?

I – Ce qui caractérise la population Française dans l'Europe :

1) Un taux de fécondité record :

Avec 2,02 enfants par femme en 2008, (et 1,98 enfants /femme en 2007) la France détient le plus fort taux de fécondité d'Europe. Toutefois, le nombre de femmes en âge de procréer diminue depuis 25 ans. En moyenne, les femmes Françaises ont leur premier enfant à l'âge de 30 ans (contre 28 ans en moyenne il y a 20 ans). L'année 2008 aura été celle du record de naissances en France avec 801 000 naissances pour la Métropole et 33000 pour les DOM, dont 52 % d'entre elles hors mariage.

2) La baisse des mariages :

En 2000, un plus de 300 000 mariages avaient été célébrés en France. Depuis ce pic, le nombre de mariages se replie d'année en année : en 2007, 260 000 mariages ont été enregistrés en France. Créés en novembre 1999, les pactes civils de solidarité attirent de plus en plus de couples : au total, plus de 350 000 pacs ont été déclarés depuis cette date.

II – Le vieillissement de la population Française :

1) L'examen de la pyramide des âges :

Sur les 10 dernières années, la part des moins de 20ans reste stable avec une croissance de + 2%, tandis que celle des plus de 65 ans augmente et que le nombre des 75 ans ou plus a augmenté de 30 % (soit 5 fois plus vite que la population totale) pour représenter 8,7% de la population française du 1er janvier 2009. Bref la France vieillit. Ainsi, l'espérance de vie gagne trois mois chaque année depuis 10 ans, avec environ 77 ans pour les hommes et 84 ans pour les femmes (en 2006)

Les facteurs de cette situation qui est celle des pays développés sont dû à la baisse de la fécondité, la baisse de la mortalité infantile et des personnes âgées(avec les progrès de la médecine et de l'amélioration de l'hygiène et des conditions de vie)

2) un accroissement naturel important :

Concernant l'immigration, en 2007, le solde migratoire de la France ne représentait qu'un cinquième de l'accroissement total de la population, qui est principalement dû à l'accroissement naturel. Or, dans la majorité des pays européens, la situation est inverse : lorsqu'il y a croissance de la population, celle-ci est principalement due aux migrations.

En conclusion, la Population Française apparaît avec un dynamisme bien à lui, par rapport aux autres pays développés et notamment ceux de l'Union Européenne, même si comme ses partenaires elle vieillit.